

Circulaire d'information

INFCIRC/910/Add.3

INFCIRC/912/Add.2

13 novembre 2018

Distribution générale

Français

Original : anglais

Communication datée du 19 avril 2018 reçue de la représentation permanente du Luxembourg concernant les déclarations communes sur le renforcement de la sécurité des sources radioactives scellées de haute activité et sur la réduction au minimum et l'abandon de l'utilisation de l'uranium hautement enrichi dans les applications civiles

1. Le Secrétariat a reçu de la représentation permanente du Luxembourg une communication datée du 19 avril 2018 concernant la *Déclaration commune sur le renforcement de la sécurité des sources radioactives scellées de haute activité* et la *Déclaration commune sur la réduction au minimum et l'abandon de l'utilisation de l'uranium hautement enrichi dans les applications civiles*, qui figurent respectivement dans les circulaires d'information INFCIRC/910 et INFCIRC/912.

2. Conformément à la demande qui y est formulée, la communication est reproduite ci-après pour l'information des États Membres.

GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Représentation permanente auprès des
Organisations internationales à Vienne

183/18

Vienne, le 19 avril 2018

La représentation permanente du Luxembourg auprès des organisations internationales à Vienne présente ses compliments au Secrétariat de l'Agence internationale de l'énergie atomique et a l'honneur de l'informer que le Luxembourg souhaite souscrire aux Déclarations communes suivantes :

- **INFCIRC/910** : Déclaration commune sur le renforcement de la sécurité des sources radioactives scellées de haute activité, datée du 20 janvier 2017
- **INFCIRC/912** : Déclaration commune sur la réduction au minimum et l'abandon de l'utilisation de l'uranium hautement enrichi dans les applications civiles

La représentation permanente du Luxembourg auprès des organisations internationales à Vienne demande la diffusion de cette communication officielle à tous les États Membres sous la forme d'un document INFCIRC.

La représentation permanente du Luxembourg auprès des organisations internationales à Vienne saisit cette occasion pour renouveler au Secrétariat de l'Agence internationale de l'énergie atomique les assurances de sa très haute considération.

[Sceau] [Signé]

Secrétariat
AIEA